

FUITE DES CERVEAUX 3 Arthur ZIADÉ

L'USJ dresse un bilan... pas très rose

Un diplômé sur quatre de l'Université Saint-Joseph est installé à l'étranger et seulement 14 % des jeunes interrogés prévoient de rentrer au Liban. C'est, notamment, ce qui ressort d'une enquête menée entre 2016 et 2017 par l'Observatoire universitaire de la réalité socio-économique (Ourse) de l'USJ sur « Le devenir des diplômés de l'Université Saint-Joseph, 2009-2013 ». La directrice de l'équipe qui a mené cette recherche, Mme Choghig Kasparian, indique que « la proportion de jeunes Libanais étudiant à l'étranger et désirant revenir au Liban a forte-

ment baissé par rapport aux promotions précédentes ».

« Environ un diplômé sur quatre réside à l'étranger, soit pour poursuivre ses études (34 %), soit pour travailler (48 %), soit pour des raisons familiales (29 %) et 11 % pour émigrer », selon l'étude, qui précise que parmi les 2 225 jeunes qui ont répondu au questionnaire de l'Ourse sur un total de 9 431 diplômés des promotions de 2009-2013, près de 14 % ont exprimé le souhait de revenir au pays, contre 30 % qui ne prévoient pas de rentrer et 31 % qui restent indécis.

FUITE DES CERVEAUX

L'Université Saint-Joseph dresse un bilan... pas très rose

Un diplômé sur quatre de l'USJ est installé à l'étranger et seulement 14 % des jeunes interrogés prévoient de rentrer au Liban.

Arthur ZIADÉ

Les résultats d'une enquête menée entre 2016 et 2017 par l'Observatoire universitaire de la réalité socio-économique (Ourse) de l'Université Saint-Joseph sur « Le devenir des diplômés de l'Université Saint-Joseph, 2009-2013 » ont été présentés lors d'une conférence qui a été donnée par la Pr Choghig Kasparian, directrice de l'équipe de recherche, en présence du ministre du Travail Camille Abousleiman, du recteur de l'USJ, le père Sélim Daccache, et de plusieurs autres personnalités. Elle a pour but d'assister l'université, les enseignants, mais aussi les politiques dans la prise de décision concernant le travail des jeunes.

Le ton est donné d'emblée. « La proportion de jeunes Libanais étudiant à l'étranger et désirant revenir au Liban a fortement baissé par rapport aux promotions précédentes », a fait remarquer Mme Kasparian, en expliquant cette baisse par « la différence de salaires entre les offres d'emploi au Liban et à l'étranger ».

« Environ un diplômé sur quatre réside à l'étranger, soit pour poursuivre ses études (34 %), soit pour travailler (48 %), soit pour des raisons familiales (29 %), et 11 % pour émigrer », selon l'étude, qui précise que parmi les 2 225 jeunes qui ont répondu au questionnaire de l'Ourse sur un total de 9 431 diplômés des promotions de 2009-2013, 14 % ont exprimé le souhait de revenir au pays, contre 30 % qui ne prévoient pas de rentrer et 31 % qui restent indécis. Parmi les diplômés qui ont été interrogés, 89 % sont en emploi, dont 15 % étudient et travaillent en même temps.

Toujours selon l'étude, le revenu mensuel moyen d'un jeune diplômé universitaire travaillant au Liban est de 2 800 000 livres contre 6 100 000 livres pour ceux qui travaillent à l'étranger.

Les salaires des diplômés travaillant au Liban représentent ainsi la moitié de ceux qui sont perçus par leurs camarades à l'étranger, dont un tiers en France, selon l'étude.

M. Abousleiman a réagi aux chiffres présentés en désignant pour cause principale de la fuite des cerveaux « la mauvaise situation économique du pays, et le marché de l'emploi en peine depuis plusieurs années ». Il a cependant refusé d'avancer des chiffres, évoquant « le manque de fiabilité des statistiques nationales libanaises », tout en félicitant le travail de re-

cherche de l'équipe de Mme Kasparian.

Le ministre a également insisté sur l'importance de « lutter contre les inégalités hommes-femmes en termes de rémunération comme de mobilité », en réaction aux chiffres avancés par l'étude. Celle-ci fait ainsi apparaître que le salaire moyen des diplômés est nettement supérieur à celui des jeunes femmes parmi leurs camarades (4 980 000 LL contre 2 970 000 LL), pourtant désormais majoritaires à suivre des études supérieures.

Si les jeunes diplômés ont toujours tendance à s'expatrier pour travailler, le ministre du Travail a tenu à mettre en exergue les « chiffres positifs concernant l'emploi des jeunes diplômés de l'USJ », selon lui équivalents, si ce n'est meilleurs que ceux concernant les diplômés de certaines universités américaines, dont Harvard, dont il est très familier. Il a ensuite insisté sur l'utilité de ces chiffres dans l'évolution des modèles de l'enseignement et affirmé que le règlement du problème dépend principalement de la situation économique générale dont l'amélioration repose, selon lui, sur un travail intergouvernemental.

Parmi les chiffres positifs qu'il a cités, on peut compter la nette augmentation du revenu moyen des jeunes diplômés entre 2005 et 2013, et la relative stabilité de l'emploi à laquelle ils ont accès. L'étude n'a cependant pas avancé de taux de chômage, étant donné que le questionnaire a été rempli par les anciens étudiants sur la base du volontariat, ne permettant pas de fournir de statistiques fiables sur ce dernier point.

De leur côté, les anciens étudiants ont été amenés à faire des suggestions par rapport à leurs expériences universitaires et professionnelles, parmi lesquelles la création et l'entretien d'un plus grand réseau d'anciens et l'animation de la vie de campus qui ont été les plus populaires.

La fuite des cerveaux, véritable handicap pour le développement libanais, ne peut selon le ministre du Travail être réglée que par une politique économique valorisant l'attractivité et l'amélioration des conditions de travail, notamment par le biais de la hausse des salaires. Il a tout de même tenu à se montrer rassurant en relativisant la gravité des chiffres « par rapport à la situation du pays », laquelle est fortement liée à diverses crises exogènes à la volonté et au pouvoir du gouvernement.